



Le 27 février 2015

**Lettre ouverte aux personnes participant à la Table ronde nationale
du 27 février en vue de discuter de la question des femmes et des jeunes
filles autochtones disparues et assassinées**

Mesdames, Messieurs,

À titre de président de l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne (ACCCDP), je vous écris puisque vous œuvrez à prévenir la violence contre les femmes et les jeunes filles autochtones, et à y mettre fin.

Cette question nationale a dominé les discussions de l'ACCCDP et continue de préoccuper nos membres. En effet, l'ACCCDP a adopté à l'unanimité une motion sur la question en février 2013. Cette motion peut être consultée sur notre site à l'adresse : <http://cashra.ca/fr/nouvelles/motion-de-laccdp-sur-les-femmes.html>

Comme vous le savez, le Canada possède un cadre juridique solide en matière de droits de la personne et a signé divers accords et instruments internationaux qui protègent la population canadienne contre la discrimination. Pourtant, en dépit de ces mesures, il y a eu jusqu'ici très peu d'action visant à aborder et à prévenir les causes de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles autochtones, y compris la pauvreté et la discrimination systémique.

Le problème nécessite des solutions concrètes et durables qui exigent un degré sans précédent d'efforts et d'engagement, de sorte que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les communautés et organisations autochtones se concertent. Cette table ronde constitue un pas vers la réalisation de cet objectif.

Nous tenons à féliciter les organisations autochtones nationales ainsi que les communautés, les familles et les individus qu'elles représentent, pour leurs efforts soutenus à sensibiliser la population et les décideurs à la cause des femmes et des jeunes filles autochtones disparues et assassinées. Nous saluons les efforts des gouvernements provinciaux et territoriaux qui ont déclaré leur appui à cette cause et nous remercions le gouvernement fédéral d'avoir conçu son *Plan d'action pour contrer la violence familiale et les crimes violents à l'endroit des femmes et des filles autochtones*. Vous jouez tous et toutes un rôle important pour régler cette question cruciale.


.../2

Aujourd'hui, puisque vous représentez votre organisation et juridiction respectives, nous accueillons vos préoccupations en matière de droits de la personne à l'appui de vos discussions. Nous sommes confiants que c'est par des efforts concertés et la mise en œuvre de mesures concrètes, que nous pourrions résoudre et mettre fin à cette situation inacceptable qui laisse trop souvent la promesse de protection des droits de la personne non tenue.

Si nous pouvons soutenir vos efforts collectifs de protéger les droits de la personne des femmes et des jeunes filles autochtones, veuillez nous contacter, soit de façon individuelle, ou collectivement en tant que membres de l'ACCCDP.

Nous vous souhaitons la meilleure des chances dans vos délibérations et nous avons hâte d'entendre le développement et les étapes qui seront prises pour régler cette question urgente.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes plus sincères salutations.



David Langtry